



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 1999

**Garage Espace Niortais - Avenant n°4 au traité de concession entre
la Ville et la SOPAC**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Juin 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99342

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999

Centre d'Etudes Urbaines

**Garage Espace Niortais - Avenant n°4 au traité de concession
entre la Ville et la SOPAC**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort a confié à la SOPAC la réalisation et l'exploitation du garage public de l'Espace Niortais par traité de concession en date du 3 janvier 1997.

L'article 9 du traité de concession prévoit que la Ville de Niort prenne en charge les surcoûts liés à des modifications demandées par elle.

Le présent avenant porte donc sur les modifications suivantes :

1°) **Coût des travaux supplémentaires** :

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| - extension du local de surveillance dans la partie du garage affectée à la Ville de Niort | 34 484,95 F HT |
| - réalisation d'une fosse pour la mise en place d'une pompe de relevage des eaux usées de la salle de diffusion | 25 656,34 F HT |
| - faux-plafonds | 119 560,00 F HT |
| - garde-corps | 113 140,00 F HT |
| - revêtement pierre, traitement des édicules | 239 844,90 F HT |
| - ouverture d'une porte | 5 301,41 F HT |
| Total | 537 987,60 F HT |
| - frais de maîtrise d'oeuvre et frais divers (OPC SPS - assurances dommages ouvrage - Semie) | 97 864,72 F HT |
| Total | 635 852,32 F HT |

En conséquence, le coût prévisionnel de réalisation de l'ouvrage par la SOPAC est porté à : 21 887 053,38 F HT (21 251 201,06 F + 635 852,32 F) et le montant de la participation de la Ville de Niort s'élève à : 12 687 053,38 F.

D'autre part, il convient de prendre en charge les frais occasionnés par le report de l'ouverture du garage initialement prévue début 1999, et ceci conformément à l'article 13 du traité de concession.

- L'indemnité versée à la Sopac, à la date du 15 septembre 1999 s'élève à : **221 771,39 F**

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 4 au traité de concession entre la Ville et la Sopac ;

- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ledit avenant.

Les crédits correspondants seront à ouvrir au BS de juin 1999.

(M. Bernard BELLEC, Président du Conseil de Surveillance de la SOPAC, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 43 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 1 |

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)